

Projet de loi « travail » :

On ne lâche rien, Mobilisons-nous jusqu'au retrait !

Loin de refluer, la mobilisation pour le retrait du projet de loi « travail » s'élargit et s'enracine. Outre les journées unitaires de grève, les appels à la grève dans les transports (SNCF, RATP, transports aériens) ou dans plusieurs branches de l'industrie se multiplient. Le blocage des raffineries et dépôts de carburants, des ports, s'est étendu et constitue un point d'appui important pour obtenir le retrait du projet de loi.

Face à cela, le gouvernement multiplie les provocations pour briser les grèves en recourant aux forces de l'ordre et refuse toute discussion.

Les personnels de la Fonction publique concernés

Nous sommes concerné-e-s par ce projet de loi. Outre les dispositions concernant la médecine du travail ou encore la hiérarchie des normes, à chaque fois que le code du travail a été changé, les gouvernements ont ensuite modifié le Statut Général de la Fonction publique.

C'est ainsi qu'un rapport vient d'être rendu concernant le Statut Général de la Fonction publique. Ce rapport propose une augmentation du temps de travail.

Alors que les agents publics ont perdu 14 % de leur pouvoir d'achat depuis 2000, le gouvernement annonce une revalorisation qui ne va pas rattraper cette perte mais va introduire de nouvelles inégalités entre les personnels.

L'inversion de la hiérarchie des normes est une remise en cause des protections des salarié-e-s qui se retrouveront directement sous la coupe du patron. Le projet de loi « travail » entend permettre plus facilement les licenciements économiques comme si cela pouvait permettre de s'attaquer au chômage. Enfin, la remise en cause de la médecine du travail va encore plus fragiliser les personnels en souffrance.



Il est possible de faire reculer ce gouvernement, cela ouvrirait de nouvelles perspectives pour la satisfaction des revendications les plus urgentes qui concernent de l'Education en matière d'emploi, de salaire, de conditions de travail et pour obtenir le retrait des réformes comme celle des collèges qui menacent l'avenir de nos services publics.



Votation citoyenne : prenez la parole !

La démocratie ayant un sens pour les salarié-e-s, les jeunes, les privé-e-s d'emplois, les retraité-e-s, les organisations syndicales et de jeunesse, mobilisées depuis presque 3 mois ont décidé d'une VOTATION CITOYENNE dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude.

#VotationTravail

la votation citoyenne sur la Loi Travail.
Prenez la parole dans
les entreprises,
les administrations,
les lieux d'études,
les espaces publics.

Sur votationtravail.fr,
organisez un bureau de vote,
annoncez-le sur la carte,
et publiez les résultats.



 @votationtravail votationtravail.fr

Manifestation nationale du 14 juin à Paris

L'intersyndicale CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL a décidé d'une manifestation nationale le mardi 14 juin 2016 à Paris. Dans les Régions, nous vous invitons à vous tourner vers les Unions Départementales et Unions Locales qui organiseront les déplacements vers Paris. Des initiatives auront lieu en Région.



La CGT Educ'action appelle à la mobilisation !

Les personnels de l'Education nationale doivent entrer en lutte sur leurs propres revendications : les contre-réformes de ces dernières années sont dans cette logique d'autonomie libérale.

La CGT Educ'action appelle à participer à toutes les initiatives qui seront organisées (manifestations, rassemblements, AGs, réunions publiques, grèves, Nuit Debout...)

et à préparer dès maintenant la manifestation nationale du mardi 14 juin 2016

MOBILISATION JUSQU'AU RETRAIT



Tract loi travail juin 2016

Pour rejoindre la CGT Educ'action

Nom :Prénom :

Téléphone :Mél :

Adresse :

Métier :

Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à CGT Educ'action - case 549, 263 rue de Paris—93515 Montreuil cedex—unsen@ferc.cgt.fr